

Samedi 16 mars : randonnée À la découverte des sources d'Alcyon



Chronique de mars 2014

Pipelines à Cairanne

Les premières raffineries de pétrole s'installent à Berre, Lavevra et La Méda, au début des années 1930, sur le pourtour de l'étang de Berre. Les raisons sont stratégiques, loin de l'Allemagne et proche du Moyen Orient. L'expansion de cette zone se fait grâce à la croissance économique de l'après-guerre de 39-45 : en 1952, port pétrolier de Lavera, en 1958, établissement d'un réseau de pipelines européen, en 1963, inauguration d'un nouveau port pétrolier dans le golf de Fos.

En 1958, une société commune à 16 sociétés pétrolières est créée : la société du pipeline sud européen (SPSE). Elle a en charge la construction et l'exploitation de pipelines qui relient la Méditerranée à l'Allemagne soit 770 Km.



Source : référence 2 modifiée

Le trajet des pipelines aujourd'hui

Cairanne est sur le trajet des pipelines avec la création d'une station de pompage, une des 12 stations de pompage à l'origine, nombre réduit à 5 aujourd'hui. La précédente station est à Gaumont-sur-Durance, la suivante est à Salles-sous-Bois près de Taulignan.

En 1963, est inaugurée la mise en service d'un premier pipeline de 34 pouces de diamètre (ou 86 cm). Ce pipeline alimente l'Alsace et l'Allemagne. Dans l'euphorie des trente glorieuses et de la croissance automobile, un second pipeline plus gros est installé, de 40 pouces de diamètre (ou 1m) vers Feysin au sud de Lyon puis un troisième de 24 pouces qui alimente la Suisse (Neuchâtel).

La station de Cairanne possède 4 pompes de 2.500 CV (18 MW) chacune, montées en série pour les pipelines de 34 et 40 pouces, nécessitant une alimentation électrique de 63 000V.

Cette puissance est nécessaire pour que le pétrole puisse franchir les montagnettes au niveau de Donzère-Mondragon, au col d'Aleyrac à 502 m d'altitude¹. Les pompes travaillent en refoulement.

Les canalisations sont enterrées sous un mètre de terre environ. Des bornes blanches de 40 cm de hauteur indiquent le tracé des pipelines. Lors de la pose des tuyaux, les propriétaires ont reçu une indemnité du prix de la parcelle plantée de vignes, plus cinq ans de récolte : un pactole avec quelques servitudes.

Parmi les incidents locaux : les pipelines passent près de l'Aygues au niveau de Gallifet. Il a fallu enrocher la berge de peur que l'Aygues n'emporte les pipelines. La foudre a plusieurs fois frappé la ligne à haute tension : tout s'arrête.

Dans les années 1960 et 1970, une permanence était assurée 24h sur 24h par une équipe de 5 personnes. Une automatisation fut mise en place et la gestion des pipelines se fait désormais depuis Fos.

Aujourd'hui l'activité est réduite, les fournisseurs de pétrole ayant tendance à raffiner sur place. Sur les trois pipelines posés, seul celui de 34 pouces est opérationnel. Il assure la liaison entre le dépôt de Fos-sur-Mer et les dépôts de St-Quentin-Fallavier (69) et Gennes (25), alimentant en pétrole brut les raffineries de Feyzin (Rhône) et de Cressier (Suisse).

Cinq stations de pompage permettent d'assurer l'expédition et la livraison chaque année de 8 millions de tonnes de pétrole brut.²

Accident majeur

Le 7 août 2009, une fuite de pétrole se produit sur le pipeline de 40 pouces dans la réserve naturelle des Coussouls de la Crau, Bouches-du-Rhône. La machine judiciaire et administrative se met en route lentement et découvre les problèmes ! Pendant ce temps-là, le pétrole s'infiltré en profondeur jusqu'à la nappe phréatique. Le pipeline est à nouveau opérationnel 6 mois après (business is business). Pour récupérer le pétrole, chaque semaine 200 litres de pétrole surnageant la nappe phréatique devront être pompés pendant 10 ans. Bataille d'experts habituelle du style cour de récréation : « M'sieur c'est pas moi, c'est l'autre. »



Source : privée

**Mise en place des
tuyaux de 40 pouces**

¹ Il y a la station de Salles-sous-Bois au milieu. Altitude de Cairanne : 102m, altitude de Salles-sous-bois : 276 m soit 174 m de dénivellation.

² Source : site Internet de la SPSE

En 2014, le tribunal de Tarascon reconnaît la responsabilité civile de la SPSE et la condamne à une amende. Différentes parties civiles obtiennent une indemnisation. En appel le tribunal d'Aix-en-Provence réduit l'amende à une poignée d'Euros et réduit ou annule les indemnisations. Sans doute les juges ont-ils été impressionnés par le coût de la réhabilitation annoncé : 50 M€ pour 45 hectares dépollués ! De nombreux articles sont sur Internet. La conclusion de l'un d'eux : *une meilleure connaissance mutuelle des industriels et des gestionnaires d'espaces naturels doit exister pour pallier au manque de culture commune*³. Qu'en termes élégants, ces choses-là sont dites !

Et à Cairanne ?

Le PLU de Cairanne informe en ces termes :

La commune de Cairanne n'est pas concernée par des risques technologiques suivants : il n'existe pas de PPRT, ni d'établissement soumis à la directive SEVESO.

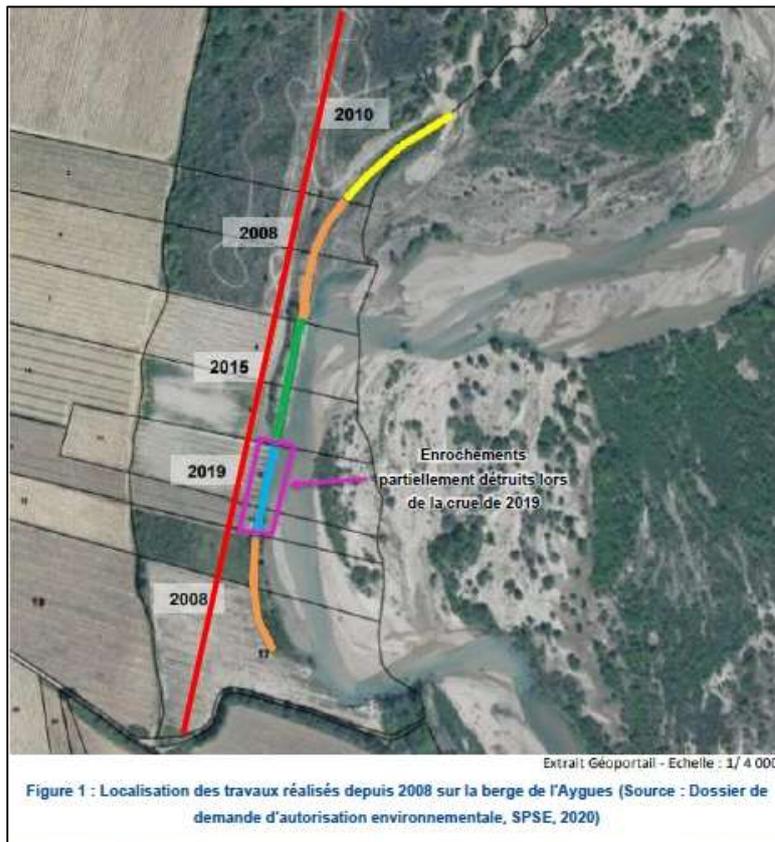
Cependant, le territoire communal est traversé par des canalisations de transport de matières dangereuses que sont :

- les trois canalisations de transport d'hydrocarbures liquides gérées par la Société du Pipeline Sud Européen (SPSE)
- la canalisation de transport de gaz DN 600 artère FOSTERSANNE gérée par GRT gaz

Outre l'institution des servitudes d'utilité publique, ces canalisations présentent des risques potentiels qui donnent lieu à la réalisation d'études de sécurité afin notamment d'assurer au mieux la prévention de ce risque technologique et la protection des personnes qui pourraient y être exposées.

Dans le cas de l'accident de la Crau, c'est un des gardes assermentés de la réserve naturelle NATURA 2000 des Coussouls qui aperçoit un geyser de pétrole et qui donne l'alerte !

L'accident a eu lieu à 8 Km du poste de gestion de Fos, Cairanne est à 120 km !



Source : Référence 6

Depuis 2008, les pipelines sont menacés par l'érosion des berges de l'Aygues. On est passé près d'un accident majeur avec la crue de 2019 qui a emporté partiellement la digue

³ *Ecologiser le génie civil pour innover dans le traitement des écosystèmes*, Sciences, eaux et territoire, 2015/2 N°7

Que notre sympathique garde fasse quelques rondes le long des pipelines après qu'on lui ait transmis⁴ les dernières mises à jour des études de sécurité !

D'ailleurs, sur les très nombreuses cartes du PLU de Cairanne, une seule indique le trajet des pipelines dans les plans de servitude⁵!

Sur la carte des enjeux et des aléas, il n'y a aucune indication.

Dans le Plan de Prévention des Risques **naturels** inondation de l'Aygues, (PPRi) il n'est nullement indiqué l'existence de digues au niveau de Gallifet pour protéger les pipelines.⁶

Or ces pipelines sont menacés par l'érosion des rives de l'Aygues au niveau de Gallifet !

La SPSE est très consciente de ce problème et a prévu d'entreprendre encore des travaux de renforcement de digues pour un montant de l'ordre de 2 M€⁷ en 2024.

C'est sans doute un risque **industriel** inondation de l'Aygues qui ne concerne pas le PPRi et qui est géré par une autre administration. Dans un document du SDACR⁸, on trouve que Cairanne est soumis à l'aléa TMD (Transport de Matières Dangereuses).

Pipeline de gaz

En parallèle des pipelines d'hydrocarbure, il existe un pipeline de gaz sous pression géré par la société GRTgaz qui revendique être le deuxième transporteur européen de gaz. Des travaux récents sur le territoire de Cairanne ont donné lieu à un conflit entre la mairie et la société GRTgaz, cette dernière ayant omis certaines obligations avant travaux, ce qui a été reconnu par le tribunal administratif de Nîmes, faisant mentir La Fontaine : *Selon que vous soyez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir*⁹. La route d'accès au site a été refaite.

Gérard Coussot

Summary: In the post-war economic euphoria and the need for gasoline, three pipelines were built to transport crude oil from Marseille to Switzerland and Germany. A powerful pumping station was installed in Cairanne. In 2009, an oil leak polluted 43 hectares near Marseille. In Cairanne, the pipelines are under surveillance, the Aygues threatening to carry the pipelines.

Association « **Cairanne et son vieux village** »

260 Chemin du Pourtour

84290 Cairanne

www.cairannevieuxvillage.eu

⁴ Qui ?

⁵ PLU Cairanne, carte des enjeux :7.4 et carte des aléas : 7.5

⁶ PPRi via le PLU de Piolenc : <https://root.argweb.fr/documents/users/279/editor/pics/plu/6-piolenc-ppr-inondation-aygues-appro-compressed.pdf> /

⁷ https://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/recours_annexe_4_avp_confort_aygues_v2.pdf

⁸ Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR)

https://www.sdis84.fr/upload/docs/application/pdf/2021-07/sdacr_2019.pdf

⁹ Fable : *Les animaux malades de la peste*.